



Plus value d'un appartement hérité

Par crnz83

Bonjour

Nous sommes 3 héritiers en indivision d'un appartement hérité notre mère décédée en décembre 2023

Suite à un incendie, l'appartement a été entièrement rénové.

Le montant total des travaux s'élève à 92800? financés par les assurances est réglés directement aux entreprises par bons de délégation.

Nous envisageons actuellement de le vendre au prix de 300000? (le notaire lors de la succession l'as estimé à 230000?)

Nous souhaiterions savoir si ces travaux peuvent être pris en compte dans le calcul de la plus value immobilière et quel serait le montant approximatif de la plus value imposable pour les trois héritiers.

Je vous remercie par avance pour votre réponse

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour

Le notaire peut vous calculer la plus value et la taxe qui en découle.

Les travaux ne sont pas déductibles car cest une indemnité d'assurance pour une remise en état qui les a financés, ce ne sont pas des travaux d'amélioration.

Vérifiez auprès de votre centre des impôts.